Correspondance

Autor(en): **Sautter, Marg. / Nef, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 352

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-260226

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Correspondance

« Docteur » ou « Doctoresse »

Genève, le 23 mars 1931.

Chère Mademoiselle,

Je réponds à la notice insérée à droite du titre du dernier *Mouvement*: L'usage veut que, dans une conversation médicale, et autrement, par politesse appuyée, en s'adressant à une femme médecin, on lui dise « docteur », tout comme à un homme de la même profession.

Le terme de « docteur » impliquant en soi un grade, et n'étant employé que par extension pour indiquer la profession médicale, ne se féminise pas, tant qu'il ne l'est pas par les Facultés qui le délivrent.

D'autre part, pour faire la distinction de sexe, en parlant d'une femme médecin, l'on dit *familièrement:* la doctoresse X., mais ce n'est pas un terme choisi, et il vaut mieux s'exprimer autrement. Il est clair, qu'ainsi que vous l'avez fait, page 23 sous un portrait, il n'est pas nécessaire de stipuler le sexe — le nom de baptême, du reste, l'indique. Le terme de « médecine », prêtant à équivoque, ne s'emploie pas pour indiquer une femme médecin.

Je ne sais ce que dans tout ceci « veut » le féminisme, mais il a tout intérêt à vouloir avec mansuétude, et à être féminin encore plus que féministe.

Croyez, etc. MARG. SAUTTER.

* * *

Solidarité féminine

New-York, le 9 mars 1931.

Mademoiselle,

Je regrette d'arriver si tard avec mes observations sur l'article de Mlle Bonard, intitulé: *Solidarité féminine*, qui a paru dans le *Mouvement Féministe* du 7 février 1931.

Tout d'abord je tiens à complimenter Mlle Bonard pour l'excellente inspiration de son article et pour ses remarques si justes. Je trouve que des articles de ce genre devraient paraître plus souvent dans votre journal; ils réveilleront l'esprit de solidarité parmi les femmes suisses, ce qui est très nécessaire, car, pour obtenir le droit de voter, il nous faut de la solidarité. La solidarité c'est l'union, et l'union c'est la force. C'est seulement par des annonces continuelles et des articles qu'on peut enfin attirer l'attention des femmes suisses sur les problèmes qui les touchent. Ne pourrait-on pas imprimer sur la première page de chaque numéro du *Mouvement Féministe* une devise, comme celle-ci, par exemple: *Femmes suisses, solidarité et union, c'est la force.*

Ce sont surtout les femmes dans les professions libérales qui ont besoin d'appui de la part des femmes, car les hommes ne les aident pas; ils les regardent avec méfiance, voyant en elles de futures concurrentes. Mais, hélas! même la majorité des femmes trouvent souvent leurs sœurs incapables de remplir bien leurs devoirs professionnels. Remarquez combien peu de femmes vont consulter une femme médecin; elles préfèrent s'adresser à un homme! Si on leur demande pourquoi, elles répondent que la femme n'est pas capable d'être bon médecin, parce qu'*elle est une femme!* Je suppose que dans les autres professions (le droit, par exemple), c'est encore pire. Qui aidera à ces femmes à avancer, si ce n'est pas notre solidarité féminine?

Agréez, etc. M. NEF.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Voyage collectif à Londres

L'A. S. S. F. projette d'organiser ce voyage afin d'offrir à ses membres cette occasion de visiter, dans des conditions toutes spéciales, non seulement Londres, mais encore différentes organisations féminines et féministes, et de prendre ainsi contact avec le féminisme anglais, chose que ne peuvent guère faire des touristes voyageant pour leur propre compte.

Durée du voyage: 6 jours.

Epoque: Fin juin, éventuellement commencement de juillet (pour autant que le Parlement siégera encore), c'est-à-dire pendant la « saison » session du Parlement, expositions, théâtres, etc.)

Programme provisoire :

1er jour: Voyage. Départ de Genève ou de Lausanne (les horaires exacts seront donnés plus tard).

2me jour: *Matin et après-midi* : Visite de Londres en autocars. Visite spéciale de la Tour de Londres et de l'Abbaye de Westminster. *Soir* : Théâtre, ou réception par une Société féministe.

3me jour: Excursion de la journée à Windsor, à Eton, sur la Tamise, etc.

4me jour: Visite du British Museum. Pour un groupe de participantes, visite du Parlement, et si possible thé sur la terrasse de la Chambre des Communes par invitation d'une femme députée. Pour d'autres groupes, visites, selon les possibilités et les désirs des participantes, du siège de la police féminine, d'un hôpital dirigé par une femme, d'un *settlement*, du Secrétariat de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. de Crosby Hall (siège de la Fédération Internationale des Femmes universitaires), etc., etc. Soirée libre, ou meeting public féminin (ceci ne peut être fixé qu'au dernier moment).

5me jour: Suite de ces visites, organisées suivant leur nombre. *Après-midi*: libre, ou éventuellement visite du Parlement par un 2me groupe des participantes. *Soir* : Opéra.

6me jour: Voyage de retour pour le continent.

Prix : 300 francs suisses environ.

Ce prix comprend :

a) le voyage à Londres aller et retour en IIme classe.

b) le transport des voyageurs et de leur bagage de la gare à l'hôtel et vice versa.

c) le séjour dans un hôtel moyen (logement et repas).

d) les pourboires au personnel de l'hôtel.

e) les excursions et promenades en auto-cars ainsi que les finances d'entrée et les frais de guide des visites du 2me et 3me jour.

Pour les personnes qui ne sont pas membres de l'A. S. S. F. ou de ses Sections, une finance supplémentaire de 10 francs *sera perçue.*

Prière de s'adresser pour toutes demandes de renseignements ainsi que pour les inscriptions provisoires, à *Mme Debrit-Vogel, 16 Bonstettenstrasse, Berne, avant le 30 avril.* A ce moment, alors, et suivant les inscriptions, un programme et un horaire définitifs seront élaborés.

N.-B. — Pour les membres de Suisse allemande de l'A. S. S. F. ce voyage est prévu aux mêmes conditions approximativement, mais avec départ de Bâle, ce qui, en cas de participation insuffisante de la Suisse romande, permettrait à celles qui voudraient faire les frais de ce trajet supplémentaire et d'une nuit à Bâle de se joindre à cet autre groupe.

L'A. S. S. F. projette aussi d'organiser en septembre un voyage collectif avec séjour à *Genève* pendant l'Assemblée de la S. d. N., au moment où se rencontrent dans cette ville un grand nombre de femmes connues et de féministes de tous pays. La possibilité de suivre les séances de l'Assemblée et de se rendre ainsi compte du travail de la S. d. N., présente aussi un intérêt tout spécial. Des détails seront fournis plus tard à ce sujet.

A travers les Sociétés

Pour la famille.

Du rapport de Pro Familia *de Genève sur son activité en 1930, nous détachons les renseignements suivants:*

Places de jeux pour les enfants. — Le Conseil d'Etat a répondu à une demande de *Pro Familia* en l'informant que « dans les quartiers non construits, les dispositions nécessaires pour réserver des places de jeux sont à l'étude pour être incorporées au règlement d'application de la loi du 9 mars 1929 sur l'extension des voies de communication ». Dans les quartiers déjà construits, il importe de sauver les emplacements libres. Le Comité a fait des démarches pour appuyer la proposition d'achat d'une propriété à vendre entre la rue de Lyon et la rue Liotard. Dans cette partie de la ville dépourvue de jardin public et de place de jeux, seul ce grand emplacement reste disponible.

Devoirs à domicile des écoliers. — Pour donner suite à plusieurs demandes qui lui ont été présentées, le Comité a chargé une Commission de l'étude objective de cette question. L'enquête ne sera vraisemblablement achevée qu'au printemps.

Tuteur général. — Une Commission du Grand Conseil examine le projet de loi instituant un tuteur général. Les dispositions du Code civil relatives à la tutelle et à la curatelle comportent une organisation appropriée, comme elle existe dans plusieurs cantons; c'est le moyen de protéger les intérêts des pupilles et d'assurer à ces enfants, du point de vue éducatif en particulier, une sollicitude constante. *Pro Familia* a recommandé à la Commission du Grand Conseil le projet de nomination d'un tuteur général.

Surveillance et patronage des enfants et des jeunes gens déficients ou dévoyés. — Le sort des enfants difficiles, moralement abandonnés et infirmes, a inquiété d'emblée notre Ligue. Nous sommes heureux d'annoncer qu'une « Association auxiliaire de la Maison des Charmilles » s'est fondée pour donner son appui à l'Etat, en vue de la création d'un établissement pour l'observation et l'éducation des enfants difficiles. Cet institut, qui répond en partie aux vœux exprimés à plusieurs reprises par notre Ligue, s'ouvrira incessamment. Mais un grand effort doit encore être fait, en particulier pour conduire les irréguliers jusqu'au métier, c'est-à-dire jusqu'à l'adaptation complète à la vie. *Pro Familia* participe aux travaux de plusieurs groupements d'utilité publique, à l'effet de rendre officiels et obligatoires la surveillance et le patronage des jeunes gens irréguliers (infirmes, abandonnés, anormaux, dévoyés) et de fonder à Genève une institution des « Petites familles » et un Institut pour anormaux.

Apprentissage. — Nous nous étonnons toujours du grand nombre de jeunes gens qui ne font aucun apprentissage, malgré toutes les facilités qui leur sont accordées à Genève. Une étude approfondie de la question vient d'être faite par le Comité de *Pro Familia*, qui attirera l'attention des parents par la voie des journaux sur la nécessité de l'apprentissage et les avantages dont les jeunes gens peuvent bénéficier à Genève. Beaucoup de parents sont dans une situation difficile et redoutent les charges d'un long apprentissage. D'autres se laissent tenter par le mirage du gain immédiat des messagers ou des liftiers; ce mauvais calcul compromet l'avenir d'un grand nombre de jeunes gens. C'est à ces causes qu'il faut attribuer l'emploi restreint des bourses d'apprentissage: le Service officiel des apprentissages dispose d'un crédit annuel de 15.000 fr. à cet effet; or, l'année dernière, la moitié de cette somme resta inutilisée. Rappelons que les bourses sont de 20 à 25 fr. par mois et qu'elles sont accordées après enquête, sans distinction de nationalité.

Logement. — Le Département de l'Hygiène, de l'Assistance publique et des Assurances sociales nous a invités, ainsi que d'autres institutions, à lui signaler les familles logées dans des conditions malsaines. Son but est d'attirer l'attention de ces dernières sur les logements salubres à bon marché. Nous félicitons le Département de l'Hygiène des mesures qu'il prend pour atteindre les familles mal logées. L'expérience prouve qu'il ne suffit pas d'envoyer des communiqués aux journaux et des circulaires, il faut insister auprès de ces familles. De longues listes ont été envoyées au Département de l'Hygiène, mais bien des familles ne sont pas encore atteintes.

Salaire du chef de famille nombreuse. — Nous répétons que le principe de l'allocation familiale n'est pas la solution définitive qui, à notre avis, doit résider dans un système d'assurance-famille; mais à l'heure actuelle, dans la position matérielle presque toujours difficile où se trouve la famille nombreuse, les allocations familiales représentent pour le ménage un appoint précieux. Le Comité a soutenu auprès d'une Commission du Grand Conseil le projet d'allocations familiales aux employés de l'Etat, et des conférences sur ce sujet ont été demandées au président de notre Commission économique.

Conférences de quartiers. — Comme les années précédentes, *Pro Familia* a communiqué aux sociétés et institutions qui organisent des conférences dans les différents quartiers une liste de causeries sur des questions touchant à la vie de la famille. Le Comité remercie les sociétés qui font appel à nos conférenciers dont le concours nous est fort utile.

Union des femmes de Genève.

Trois séances très différentes les unes des autres ont eu lieu pendant ces dernières semaines. Tout d'abord l'assemblée générale de la Société de lecture dans laquelle, après les rapports annuels, on entendit des fraguements d'un journal inédit de Mme Necker de Saussure, lus par Mlle Emilie Trembley. Puis la deuxième causerie fort bien documentée de Mme Meuschikoff, sur la littérature russe de la période récente dans laquelle la conférencière donna un aperçu de cette phalange de prosateurs qui pressentit ou traversa la Révolution. Enfin, le samedi 21 mars, le comité, fidèle à une ancienne habitude qui lui est chère, eut le plaisir de recevoir par un thé familier et animé les actrices de la Comédie. R. B.

OUVROIR
de l'Union des Femmes

Lingerie fine et courante
Sous-vêtements pour hommes, femmes et enfants
Tabliers de tous genres
Robettes et barboteuses
Lainages

L'Ouvroir a fourni du travail durant ce dernier hiver à plus de 70 femmes chômeuses ou femmes de chômeurs

ON SE CHARGE DES RACCOMMODAGES
COUPE EXCELLENTE PRIX MODÉRÉS

21, RUE PIERRE-FATIO . GENÈVE

Ecole d'Études sociales pour Femmes
GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

SEMESTRE D'ÉTÉ :
13 avril-4 juillet 1931

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activité sociale : (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin), de secrétaires, bibliothécaires, libraires

ECOLE DE LABORANTINES

Cours de ménage : Cuisine, coupe, mode etc., au **Foyer** de l'Ecole.

Des *auditrices* sont admises à tous les cours

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 10 avril:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et et morale, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée sur convocation des délégués des Sociétés affiliées au Cartel genevois. Ordre du jour: 1. Rapport du Bureau sur son activité: 2. *Les Petites familles*, quelques mots sur les projets du Cartel: M. Laravoire; 3. Communications diverses et propositions individuelles; 4. *L'effort actuel à Genève en faveur du logement bon marché*: M. Henri Dubois, Secrétaire de l'Office social.

Id. Station d'émission de Radio-Genève, 19 h. 15 à 19 h. 35: Journal parlé. *Les femmes et la magistrature*, causerie par T. S. F., par Mlle Emilie Gourd.

Mardi 14 avril:

GENÈVE: Secrétariat de la Société des Nations, 11 h.: Ouverture de la 77e Session du Comité de protection de l'enfance. A l'ordre du jour: Rapports; Avant-projets et projets de Conventions sur le retour au foyer des enfants et des adolescents, et sur l'assistance aux mineurs étrangers; Enfants illégitimes; Services auxiliaires des Tribunaux pour enfants; Cinématographe; Enquête sur l'enfance en danger moral; Enfants aveugles; Administration pénale, etc., etc. Séances généralement publiques.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No I. 943.

Prière, en calculant les frais de port, de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse, 1 brochure de documentation comprenant des articles de Mmes et Mlles Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillabert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions, 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. DE MONTET: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.; pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*, 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

RÉGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929); 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 ex.: 20 ct. l'ex.

Rapport du Congrès de Berlin (1929), 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (Nouvelles suffragistes internationales), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éducatrice dans la famille, l'école et la société.* (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

Carrières féminines, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des professions féminines, avec couverture illustrée: 50 centi

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleuse pour petits garçons, la giletière, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebélienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtepointière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie

Si toutes les maîtresses de maison avaient visité les installations des

LAITERIES RÉUNIES

toutes les femmes exigeraient les produits laitiers provenant des

LAITERIES RÉUNIES
HYGIÈNE - PROPRETÉ - QUALITÉ